

Liens filiaux. Filles et fils d'autrui à l'époque moderne, dossier de *Proposte e ricerca*, sous la direction de Maria Ciotti et Marina Garbellotti

Au cours des dernières décennies, les études d'histoire de la famille ont connu un essor remarquable, notamment en raison du renouvellement des champs de recherche liés à l'histoire des femmes, puis du genre. Ces travaux ont mis en lumière d'une part le modèle de la famille patriarcale et ses conséquences tant du point de vue des relations basées sur la hiérarchie des sexes que de l'importance du sang et de la place occupée par ses membres au sein du groupe familial et, d'autre part, la contribution, dans les stratégies familiales, de figures souvent considérées comme marginales, comme les épouses et membres du cercle de parenté proche (frères, sœurs, oncles et tantes, enfants illégitimes).

Une moindre attention a toutefois été accordée d'un côté aux liens entre les parents et leurs fils et filles naturels ou nés de relations adultères et, de l'autre, entre ces derniers et les autres membres du foyer. Dans les familles de haut rang, certains fils et filles bâtards, qu'ils soient ou non légitimés, occupent des rôles prestigieux et offrent un soutien considérable à la famille en termes d'affirmation sociale ou d'aide matérielle. Surtout, si la famille n'avait pas de progéniture légitime, ces fils et filles étaient légalement reconnus et assumaient les mêmes positions et responsabilités réservées aux descendants légitimes. Dans les familles moins aisées, les fils et filles illégitimes occupaient généralement une place importante pour soutenir l'activité économique et compenser, dans ce cas aussi, le manque de progéniture légitime.

Les études d'histoire de la famille ont mis en évidence la manière dont la construction d'un foyer était également possible grâce à des relations d'entraide, d'intérêts économiques et de prise en charge des étrangers. Cette vision plus large a conduit à élargir le concept de famille, c'est-à-dire à ne pas la considérer comme constituée uniquement et nécessairement par des personnes unies par un lien biologique. En d'autres termes, il s'agit de considérer la famille de plus en plus comme un noyau dynamique et changeant par rapport aux conditions sociales et économiques. Face à de nombreuses familles qui abandonnaient leurs fils et filles, nombre d'hommes et de femmes, mariés ou vivant sous le même foyer ou encore seuls, ont accueilli des mineurs et des adultes d'autres familles pour en retenir un soutien dans leurs activités professionnelles ou domestiques ou, dans certains cas, en lien avec la succession de lignage.

Ces dernières perspectives de recherches ayant retenu moins d'attention, ce dossier de *Proposte e ricerca* souhaite se focaliser spécifiquement sur les interactions que peuvent entretenir les différents membres de la famille avec les fils et filles naturels, bâtards et légitimés, ou avec les personnes extérieures à la cellule familiale et qui, par opportunité ou par affection, en sont devenus partie intégrante. Les familles évoquées peuvent être d'origine modeste, vouées au travail de la terre, à l'artisanat ou au commerce ou de haute lignée, appartenant donc à des milieux socio-économiques différents, résidant en ville, en périphérie et en zone rurale. Le contexte géographique se veut le plus large possible : des études de cas dépassant les frontières de la péninsule italienne seront appréciées. Nous invitons donc les chercheurs et les chercheuses à envoyer des contributions qui abordent les sujets suivants :

- quel(s) rôle(s) jouaient les filles et les fils bâtards ou naturels dans le contexte familial et quelle était la nature des relations nouées avec les parents, les proches et les autres familles ? Quelle était l'attitude de ces personnes à leur égard : acceptation totale ou marginalisation ?

- Les raisons ayant pu pousser les hommes et les femmes à accueillir les fils et filles de proches au sein du foyer et quels liens ont pu se tisser. Des droits leur ont-ils été accordés (pensons aux droits de succession) ? Les filles ont-elles reçu une dot ? Ces fils et filles ont-ils acquis le nom de famille de la nouvelle famille ? En ont-ils fait partie intégrante ?

- Comment les parents plus ou moins proches et les voisins ont-ils accepté d'accueillir des filles non biologiques dans la famille ?

- Que pouvaient offrir les couples mariés ou les hommes et femmes célibataires qui s'occupaient de garçons et de filles, parfois adultes, pour assurer un soutien dans les activités professionnelles ou dans la vieillesse, en échange ? Les relations ainsi nouées étaient-elles basées uniquement sur l'opportunité ? Quelle place étaient laissée aux affects ?

- L'accueil des enfants illégitimes, naturels ou appartenant à d'autres cellules familiales a-t-il évolué en fonction du contexte socio-économique ?

Les propositions d'articles inédits, en italien, anglais, ou français doivent contenir un résumé de 2 000 signes maximum et une brève présentation de l'auteur.e. Les propositions doivent être envoyées par courriel à Maria Ciotti (maria.ciotti@unimc.it) et Marina Garbellotti (marina.garbellotti@univr.it), ainsi qu'à la rédaction de la revue (l.andreoni@univpm.it), en précisant, comme objet du courriel, les informations suivantes : « CFP Proposte e ricerca famiglia ». La date limite de soumission des résumés est fixée au 30 novembre 2024. Les résultats de la sélection des papiers seront communiqués avant le 15 décembre 2024. Les articles sélectionnés pour la publication ne devront pas dépasser 50 000 caractères, espaces et notes de bas de page compris, et devront parvenir dans leur version définitive avant le 30 avril 2025. Les articles, rédigés en italien, français ou anglais, anonymisés, seront soumis à deux relecteurs extérieurs qui rendront un avis circonstancié. La publication du dossier dans la revue *Proposte e ricerca. Rivista di storia economica e sociale. An Italian Journal of Social and Economic History* est prévue pour 2025.